

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3509 - MERCREDI 12 JUIN 2019

COOPÉRATION

La Chine annonce la reprise de ses projets au Congo



Les deux parties lors de la séance de travail à Brazzaville

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a échangé le 10 juin à Brazzaville avec le ministre assistant chinois des Affaires étrangères, Chen Xiaodong. Outre les perspectives de la coopération entre les deux pays, le représentant du gouvernement chinois a annoncé au chef de l'Etat congolais la reprise imminente des projets arrêtés à cause de la dette commerciale du Congo envers la Chine. De même qu'il a confirmé l'appui de son pays dans la construction de la zone économique spéciale de Pointe-Noire.

Page 3

HYDROCARBURES

Pelfaco autorisée à exploiter le gisement de Sounda

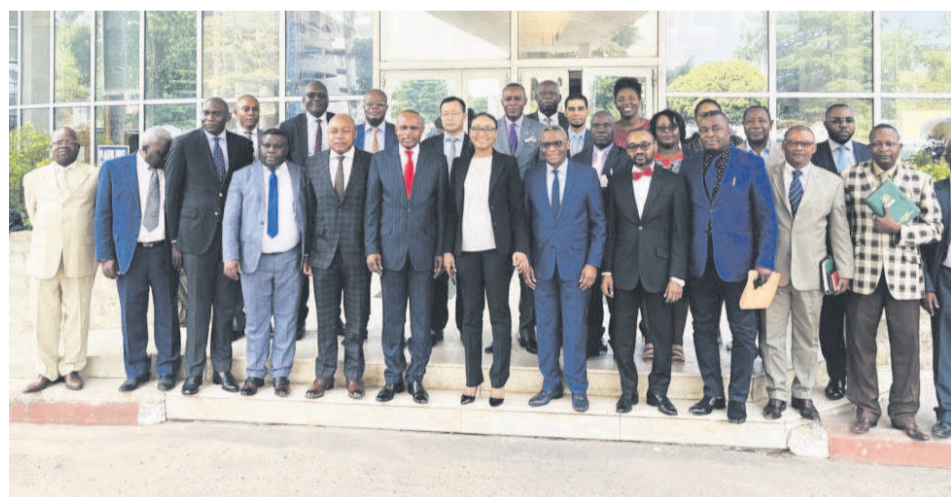


Photo de famille

Le ministère des Hydrocarbures et la Société nationale des pétroles du Congo ont signé, hier à Brazzaville, un contrat de partage de production du permis d'exploitation d'hydrocarbures liquide et gazeux Sounda avec une société nigériane, Pelfaco, représentée par son président directeur général, Gési Asamaowei.

« La signature de ce contrat de

partage de production consacre l'aboutissement heureux d'une longue période de discussions et de négociations avec un partenaire très particulier, dont l'expertise aussi bien technique que financière est internationalement établie », a déclaré le directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures, Marcelin Dibou.

Page 3

COUPE DU MONDE FÉMININ DE FOOTBALL

Les Africaines presque dos au mur

Après une journée, l'avenir des sélections africaines s'écrit déjà en pointillé. Aucun point glané, les trois sélections africaines n'ont pas convaincu lors de leur première sortie dans le mondial féminin qui se dispute en France. Le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Cameroun n'ont plus droit à l'erreur lors de

la deuxième journée qui débute ce mercredi. Le Nigeria va affronter la Corée du Sud. Les deux sélections ont toutes les deux mal débuté la compétition. Les Nigériennes ont chuté lourdement 0-3 devant les Norvégiennes et les Sud Coréennes 0-4 face aux Françaises.

Page 11

MALADIES TROPICALES

La Russie envisage d'implanter un laboratoire à Brazzaville

La Fédération de Russie entend aider la République du Congo à mettre en place un laboratoire destiné à la lutte contre les maladies tropicales dans la capitale congolaise.

« La partie russe est prête à coopérer avec les pays africains dont le Congo dans le domaine de la lutte contre les maladies tropicales par la création, à Brazzaville, d'un laboratoire d'études, de traitement des médicaments et de lutte contre les maladies », a indiqué l'ambassadeur de Russie au Congo, Valery Mikhailov, à l'issue d'un échange avec le ministre en charge de la Recherche scientifique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou.

Page 6

EDITORIAL

Optimisme

Page 2

ÉDITORIAL

Optimisme

Même si rien n'est officiellement joué puisque l'accord entre le Congo et le Fonds monétaire international, qui assainira durablement nos finances publiques, n'est pas encore signé, une vision positive, optimiste de notre avenir proche et lointain s'impose peu à peu. Il suffit pour s'en convaincre de considérer l'attention croissante que porte à notre pays la communauté internationale et dont témoignent, notamment, les engagements que compte prendre l'Union européenne afin de nous accompagner dans le rebond qui se prépare.

Placé comme il l'est au cœur de l'immense Bassin du Congo qui sera demain, tous les experts en conviennent, l'une des régions les plus riches et les plus dynamiques de la planète, notre pays a tout, en effet, pour attirer les investisseurs du monde entier que le désordre économique provoqué par les tensions entre les grandes puissances de l'hémisphère nord inquiète au plus haut point. Et comme il est indiscutablement le pays le plus stable, le plus sûr de cette partie de l'Afrique, l'attention qui lui est portée ne peut que croître au fil des mois.

La vision optimiste de l'avenir ici résumée ne doit cependant pas nous faire oublier que nous avons encore de grands progrès à accomplir si nous voulons en tirer un juste profit individuel et collectif : formation des nouvelles générations aux techniques et aux sciences dont dépend notre développement économique, poursuite et achèvement des grands travaux de construction ou d'entretien des infrastructures dont dépend l'exploitation de nos ressources naturelles, mise en place sur toute l'étendue du territoire national des centres de santé qui permettront à chacun de nous de vivre mieux et plus longtemps, protection plus forte de la nature dont dépend notre survie et que menacent les comportements de nombre d'entre nous. Une liste indicative et non exhaustive bien entendu!

Si nous faisons savoir de façon claire à ceux qui nous observent avec attention dans le moment présent que nous accomplirons ces progrès dans un délai raisonnable, nous pouvons être certains que le rêve deviendra réalité et que le Congo s'affirmera très vite comme un modèle. Avec tous les avantages que cela comportera.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Les Sénats du Congo et de France envisagent de signer un protocole d'accord

La participation à Paris, en France, du Sénat du Congo à la vingtième réunion de l'Association des Sénats d'Europe, du 13 au 15 juin, sera certainement l'occasion de mettre au point le protocole d'accord entre les Sénats du Congo et de France et peut-être aussi de resserrement des relations avec d'autres en Europe et ailleurs.

« Le président du Sénat français, M. Gérard Larcher, qui avait, à l'occasion de notre visite en septembre dernier, formé le vœu de nous compter parmi ses hôtes à cette importante tribune européenne, a confirmé mon invitation à laquelle j'ai donné une suite favorable. Nous espérons que cette circonstance permettra de mettre au point le protocole

entre les deux Sénats de même qu'elle contribuera au resserrement des relations entre notre Sénat et d'autres en Europe et ailleurs », déclarait Pierre Ngolo, à l'ouverture de la sixième session ordinaire administrative de la troisième législature, le 3 juin.

Rappelons que le 17 avril dernier, les Sénats du Congo et de France se sont engagés à renouer le dialogue distendu depuis vingt-cinq ans, au terme de l'échange que la délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Afrique centrale, conduite par Christophe-André Frassa, a eu avec le président du Sénat, Pierre Ngolo.

Jean Jacques Koubemba

BASSIN DU CONGO

Mise en place d'un cadre d'échanges et de consultations entre les Etats membres

Un manuel de notification préalable des mesures projetées vient d'être publié par la Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos).

L'ouvrage a pour objet de déterminer les modalités et procédures d'information, de notification, de déclaration, de consultation et de négociation préalables à la mise en œuvre des mesures projetées susceptibles d'avoir ou non, des impacts transfrontaliers significatifs sur le bassin du Congo, en vue d'obtenir le consentement des Etats auxquels la notification est adressée pour leur mise en œuvre, conformément aux articles 10 et 11 de l'additif (Accord instituant un régime fluvial uniforme et créant la Cicos).

Il comprend six chapitres qui décrivent toute la procédure et cinq documents annexes dont la nomenclature des installations, ouvrages, travaux ou aménagements soumis selon le cas à notification ou déclaration préalables, décrit les différents régimes mis en place, les différentes étapes à suivre, en détaillant les modalités et procédures de traitement des dossiers, de leur dépôt à leur clôture.

Champ d'application

Le manuel dans ce cas s'applique à toutes les mesures projetées dans le bassin et entraînant, selon les cas, des prélèvements d'eau super-

ficielle ou souterraine, restitués ou non ; une modification des régimes hydrauliques ou sédimentaires ; des déversements, écoulements, rejets ou dépôts directs ou indirects, chroniques ou épisodiques, mêmes non polluants, susceptibles de modifier les caractéristiques des ressources en eau superficielles ou souterraines, ou des écosystèmes connexes.

Entre dans cette catégorie, toute activité entraînant directement ou indirectement, temporairement ou de façon permanente, une modification des eaux partagées du bassin du fleuve Congo, de ses affluents et sous affluents qui risquent de causer un dommage à toute utilisation des eaux souterraines et de surface ou aux ressources biologiques du cours d'eau. Il s'agit notamment des ouvrages hydrauliques de stockage, de dérivation ou régulation ; ouvrages hydrauliques de prélèvement dans les ressources superficielles ou souterraines pour l'irrigation, l'abreuvement du bétail, l'industrie ou toute autre utilisation.

Les prélèvements à usage domestique relèvent d'un régime particulier. Ils consistent en des prélèvements pour l'adduction en eau potable et des petits prélèvements

pour l'irrigation et le bétail des ménages dont le volume est inférieur au seuil défini par la décision du Comité des ministres de la Cicos.

A noter que conformément aux dispositions de l'Additif à l'accord instituant un régime fluvial uniforme et créant la Cicos, son secrétariat général assure la mise en œuvre de cette procédure. A l'issue de celle-ci, la Cicos émet un avis motivé relatif au projet et l'activité projetée. Cet avis motivé peut être favorable ou défavorable et doit, dans chacun des cas, être justifié. Il est délivré par le Comité des ministres après consultation du groupe d'experts techniques et scientifiques (GETS) indépendants et pluridisciplinaires, chargés d'étudier le dossier et d'évaluer les impacts éventuels liés à l'exécution du projet ou activité. L'avis consultatif délivré par le GETS prend en compte les observations des Etats, les données scientifiques et techniques disponibles ainsi que les résultats délivrés par l'outil d'allocation des ressources en eau du bassin du Congo, autre instrument important, adopté par décision n°12/Cicos-CM 13 du Comité des ministres.

Guillaume Ondzé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

La Chine annonce la reprise de ses projets au Congo

Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, a échangé le 10 juin à Brazzaville avec le ministre assistant chinois des Affaires étrangères, Chen Xiaodong.

Outre les perspectives de la coopération entre la Chine et le Congo, le représentant du gouvernement chinois a annoncé au chef de l'Etat congolais la reprise imminente des projets arrêtés à cause de la dette commerciale du Congo envers la Chine. De même qu'il a confirmé l'appui de son pays dans la construction de la zone économique spéciale de Pointe-Noire.

Chen Xiaodong a évoqué également avec le chef de l'Etat congolais certains projets en cours, notamment le nouveau siège du parlement, le Centre de maintenance aéronautique ou encore les centres commerciaux à Brazzaville. En outre, il a rassuré le président de la République de l'entière collaboration de son pays à la matérialisation des projets susmentionnés et autres en vue d'amener la coopération entre les deux pays à un niveau escompté. « *Mes collaborateurs et moi venons d'être reçus par le chef de l'Etat congolais après l'entretien avec le ministre congolais des Affaires étrangères, ainsi que d'autres ministres de votre pays. Nous avons fait le bilan de la coopération entre nos deux Etats après le Sommet de Beijing. Nous avons également planifié notre coopération future. Les relations sino-congolaises sont entrées dans la meilleure période de leur histoire grâce à l'impulsion et l'engagement personnel de nos deux présidents* », a déclaré Chen Xiaodong.

Par ailleurs, le ministre chinois a également annoncé que son pays va apporter son appui à l'organisation au Congo du 5e Forum « Investir en Afrique », pour lequel la Chine entend encourager ses entreprises à y participer activement pour en garantir le plein succès.

Rappelons qu'il y a quelques semaines, la Chine a rabaissé la dette congolaise à hauteur de vingt millions de dollars américains.

La Rédaction

Brazzaville et Pékin raffermissent leurs relations

Les deux parties ont eu une séance de travail, le 10 juin, à la faveur de la visite à Brazzaville du ministre assistant des Affaires étrangères de Chine, Chen Xiaodong, au cours de laquelle elles ont exprimé leur engagement à porter leur partenariat sur les plus hautes cimes.

Le ministre congolais en charge des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, a rappelé à l'occasion l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre le Congo et la Chine sur les plans politique, économique, culturel, etc. Relations d'amitié caractérisées par différentes visites de travail effectuées dans le sens Beijing-Brazzaville et vice versa, sans oublier la récente visite au Congo d'une délégation chinoise venue faire le point des préparatifs du cinquième Forum sur « Investir en Afrique » que Brazzaville aura l'honneur d'abriter en septembre prochain.

Par ailleurs, pour tous les autres projets déjà convenus, et dont les décaissements avaient connu un blocage du fait de la dette, le ministre des Affaires étrangères a assuré qu'ils devraient être relancés immédiatement. Il s'agit notamment des Tours jumelles ; du centre commercial de Mpila ; de la troisième phase de la couverture nationale en télécommunications avec la société Huawei ; du passage de l'analogique au numérique terrestre avec la société Startimes. Toujours dans le volet des urgences, Jean-Claude Gakosso a également cité la réhabilitation du chemin de fer, tout en soulignant son caractère « vital » pour l'économie congolaise et aussi pour la sous-région. « *La réhabilitation du chemin de fer Congo-Océan marquerait également l'intégration de notre pays à la chaîne de l'initiative la Ceinture et la route* », a-t-il signifié.

Suite à la signature de l'accord sur la restructuration de la dette congolaise, le ministre des Affaires étrangères a exprimé les « *sincères remerciements du gouvernement et du*

peuple congolais qui apprécie à sa juste valeur cet acte important posé par le gouvernement chinois ». Il a ajouté : « *La Chine est allée jusqu'à effacer une dette de vingt millions de dollars. Nous sommes parfaitement conscients que des gestes de cette envergure sont exceptionnels. De tels gestes ne sont pas accomplis tous les jours et surtout. Et cela nous va droit au cœur* ».

Redémarrer la coopération sino-congolaise...

Pour le ministre Jean-Claude Gakosso, le Congo et la Chine sont convaincus que la résolution durable de leurs problèmes économiques, financiers ou sociaux passe par le développement intégral. En outre, les deux parties ont souhaité saisir l'occasion pour assurer le redémarrage de leur coopération qui a connu, a-t-il rappelé, quelques difficultés, le temps qu'ont duré les discussions sur la question de la dette. « *En cette année du 55^e anniversaire de l'établissement de nos relations diplomatiques, nous avons toutes les raisons de le faire afin d'atteindre de nouveaux paliers dans notre coopération déjà si fructueuse. De manière concrète, il s'agit pour nous, de donner le contenu qui lui convient au statut de pays pilote en matière de capacité de production qu'a désormais notre pays, couplé à celui de membre de l'initiative, la Ceinture et la route, que le Congo est devenu depuis l'an dernier* », a indiqué le ministre congolais des Affaires étrangères.

Les questions internationales et sous-régionales préoccupent les deux pays

« *Sur la question de la réforme de l'Organisation des Nations unies, et surtout de son Conseil de sécurité qui continue à nous préoccuper, nous restons attachés à la défense ferme de la position commune de l'Afrique, autrement appelée le Consensus d'Ezweni. Nous notons que notre stratégie a été mise à mal ces derniers temps avec des initiatives sournoises tendant à nous refuser toute possibilité de défendre cette position commune* », a déclaré le ministre. Le Congo suit attentivement l'évolution des situations au Venezuela, en Iran, en Libye, en République centrafricaine, au Soudan et au Soudan du sud. En Libye où il a un rôle à jouer dans le cadre du mandat qu'il tient de l'Union africaine, le ministre a exprimé l'inquiétude grandissante de son pays. Au regard des perturbations observées au niveau du commerce international, le Congo a exprimé son soutien à la récente initiative de la Chine portant sur la réforme de l'Organisation mondiale du commerce. « *A cet égard, nous renouvelons notre soutien à l'heureuse initiative du président Xi Jinping, relative à la Ceinture et la route qui cadre parfaitement avec sa réflexion sur la communauté de destin de l'humanité. C'est une initiative révolutionnaire sur laquelle plusieurs pays en développement, comme le nôtre, fondent beaucoup d'espoir pour leur sortie de la pauvreté et du sous-développement* », a assuré Jean-Claude Gakosso.

Yvette Reine Nzaba

HYDROCARBURES

Le permis d'exploitation de Sounda attribué à une société nigériane

Le ministère de tutelle et la Société des pétroles du Congo (SNPC) ont signé, le 11 juin à Brazzaville, un Contrat de partage de production (CPP) du permis d'exploitation d'hydrocarbures liquide et gazeux Sounda, avec la société nigériane Pelfaco, représentée par son président directeur général, Gési Asamaoewi.

D'une superficie de 134.20 km² avec une profondeur d'eau de 500 m, le permis d'exploitation Sounda est issu de l'ancien permis Marin VI, situé dans la zone offshore.

« *La signature de ce CPP consacre l'aboutissement heureux d'une longue période de discussions et de négociations avec un partenaire très particulier, dont l'expertise aussi bien technique que financière*

est internationalement établie », a indiqué, au nom du ministre des Hydrocarbures, Marcelin Dibou, directeur de cabinet.

Selon ce dernier, ce partenaire est très particulier car c'est le

premier opérateur pétrolier africain à entrer dans le secteur congolais des hydrocarbures, donc un premier partenariat sud-sud. Le groupe contracteur de ce permis compte assurer

rente-deux millions de réserves d'huile d'ici à vingt-cinq ans pour son développement. Attribué à la société Eni Congo en avril 1997, le permis d'exploitation de Sounda avait été

remis à l'Etat en 1998. Devenue une zone libre d'exploitation, ce permis a fait l'objet d'une demande par la SNPC en novembre 2014. L'Etat le lui a attribué en avril 2015.

Pour mettre en valeur ce permis, la SNPC s'est associée avec Pelfaco Limited qui en sera l'opératrice. Afin de réaliser ses activités au Congo, cette société nigériane a créé une filiale dénommée Pelfaco Congo Limited.

Rappelons que le Congo est à son deuxième contrat de partage de production depuis le début de l'année. Outre celui avec le Nigeria, en mars dernier, le ministre des Hydrocarbures, Jean-Marc Thystère Tchicaya, avait attribué à la société américaine Kosmos Energy l'exploration de Marine XXI, également un bloc offshore.

Lopelle Mboussa Gassia et Gloria Lossele (stagiaire)



La photo de famille entre les deux parties

« **La signature de ce CPP consacre l'aboutissement heureux d'une longue période de discussions et de négociations avec un partenaire très particulier, dont l'expertise aussi bien technique que financière est internationalement établie,**



REPUBLICQUE DU CONGO

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION
DES QUARTIERS PRECAIRES
(DURQuaP)



Cofinancement Congo/Banque Mondiale

COMMUNIQUE

Publication des résultats de l'Appel d'Offres International ouvert n° : CG-DURQuaP – 005 Tvx – AOI pour l'exécution des travaux de construction des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans les quartiers MOUKOUNDZI NGOUAKA ET SOUKISSA à BRAZZAVILLE dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase du Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP)

Pays : République du Congo

Nom du projet : Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP)

Financement du projet : Banque Mondiale et Gouvernement Congolais

Nom de l'Appel d'offres : l'Appel d'Offres International ouvert n° : CG-DURQuaP – 005 Tvx – AOI pour l'exécution des travaux de construction des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans les quartiers MOUKOUNDZI NGOUAKA ET SOUKISSA à BRAZZAVILLE dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase du Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP)

Lot : Deux distincts

Préférence Nationale : NON

Date de l'avis de non objection de la Banque Mondiale du DAO : 15 février 2019

Date de publication de l'avis d'appel d'offres : 19 février 2019

Date limite de remise des offres : 29 mars 2019

Date d'ouverture des offres : 29 mars 2019

Date d'approbation par la Banque Mondiale du rapport d'évaluation : 6 juin 2019

Nom de l'attributaire du marché :

- Lot 1 (Quartier SOUKISSA) : RAZEL FAYAT et ;
- Lot 2 (Quartier MOUKOUNDZI NGOUAKA) : STECOL CORPORATION

Nationalité :

- RAZEL FAYAT : société de droit français.
- SINOHYDRO TIANJIN ENGINEERING CORPORATION LIMITED (STECOL CORPORATION) : société de droit chinois.

Adresse :

- RAZEL FAYAT : 3 rue René Razel – Christ de Saclay – 91892 ORSAY Cedex ;
- SINOHYDRO TIANJIN ENGINEERING CORPORATION LIMITED (STECOL CORPORATION) : 02, de la rue Rongyuan, Zone industrielle de Huayuan Tianjin, Chine

Montant TTC du marché :

- Lot 1 (Quartier SOUKISSA) : 2 553 092 341 F.CFA
- Lot 2 (Quartier MOUKOUNDZI NGOUAKA) : 2 592 150 408 F.CFA

Durée d'exécution du marché : 8 mois pour chaque lot.

Objet de l'attribution :

- Lot 1 : Travaux de construction de 5,072 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans le quartier SOUKISSA à BRAZZAVILLE ;
- Lot 2 : Travaux de construction de 5,139 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans la zone 1 du quartier MOUKOUNDZI NGOUAKA à BRAZZAVILLE.

Les noms des soumissionnaires ayant déposé des offres, les prix des offres lus publiquement, les prix des offres évalués, acceptables pour l'examen détaillé (oui / non) et les motifs de rejet.

N°	Soumissionnaire	Pays	Prix de l'offre lu (F.CFA)	Prix de l'offre évalué	Offres acceptée / rejetée à l'examen préliminaire	Motif de rejet
1	MBTP	CONGO	Lot 1 : 3 166 199 074 Lot 2 : 3 199 291 919	3 198 977 433 3 221 155 039	Acceptée pour examen détaillé	RAS : classé Lot 1 : 5-ème RAS : classé : Lot 2 : 5-ème
2	RAZEL FAYAT	FRANCE	Lot 1 : 2 610 298 307 Lot 2 : 2 680 220 016	2 553 092 341 2 626 615 616	Acceptée pour examen détaillé	RAS : classé Lot 1 : 2-ème RAS : classé : Lot 2 : 3-ème
3	ALDROZ UNI SERVICES	CONGO	Lot 1 : 3 112 883 066 Lot 2 : 3 069 731 828	RAS	Rejetée	Cautions bancaires faux. La société ALDROZ UNI – SERVICES a présenté des faux chèques comme cautions bancaires après vérification de l'authenticité à la Banque UBA.
4	WEITEC	CHINE	Lot 1 : 1 543 690 607	1 813 460 225	Acceptée pour examen détaillé	RAS : classé Lot 1 : 1 er

N°	Soumissionnaire	Pays	Prix de l'offre lu (F.CFA)	Prix de l'offre évalué	Offres acceptée / rejetée à l'examen préliminaire	Motif de rejet
			Lot2 : 1 550 109 173 Lot1 : 3 420 055 194	1 845 473 597		RAS : classé : Lot 2 : 1 er
5	NATHALY'S / SVP	CONGO	Lot2 : 3 455 131 276	RAS	Rejetée	Offre non Exhaustive. Le groupement n'a pas présenté le coût par lot de la prise en compte des aspects environnementaux.
6	SCA SOCIETE SICAS	CONGO	Lot1 : 3 827 123 870	3 827 123 870	Acceptée pour examen détaillé	RAS : classé Lot 1 : 6-ème
7	CRBC	CHINIE	Lot 1 : 2 799 627 837 Lot 2 : 2 724 799 059	2 806 916 837 2 741 088 059	Acceptée pour examen détaillé	RAS : classé Lot 1 : 4-ème RAS : classé Lot 2 : 4-ème
8	SOCIETEMSM SERVICES	CONGO	Lot 1 : 3 189 374 789	RAS	Rejetée	Pas de garantie bancaire de l'offre.
9	STECOL CORPORATION	CHINE	Lot 1 : 2 548 125 125 Lot 2 : 2 586 297 852	2 553 977 681 2 592 150 408	Acceptée pour examen détaillé	RAS : classé Lot 1 : 3-ème RAS : classé Lot 2 : 2-ème
10	Groupement SGE -C/SOGEA SATOM	CONGO	Lot 1 : 2 690 042 936 Lot2 : 2 673 052 205	RAS	Rejetée	Offre Non conforme pour l'essentiel L'annexe du CCAG modifié (clarification de l'offre) est joint à la lettre de soumission et la proposition de révision des prix alors que les prix sont fermes (IS14.5) ; il conditionne le démarrage des travaux par une avance de démarrage et la révision des prix.
11	CHINA STATE CONSTRUCTION ENGRCORP Ltd	CHINE	Lot 1 : 2 559 644 530 Lot 2 : 2 479 738 004	RAS	Rejetée	Offre non Exhaustive L'entreprise a présenté le coût global par lot de la prise en compte des aspects environnementaux sans donner les détails.
12	GTA	CONGO	Lot 2 : 3 561 047 282	3 561 047 282	Acceptée pour examen détaillé	RAS : classé Lot 2 : 6-ème
13	GEOSTRAD AFRIC	CONGO		RAS	Rejetée	Caution bancaire faux. La société GEOSTRAD AFRIC a présenté un faux chèque comme caution bancaire après vérification de l'authenticité à la Banque Postale du Congo.
14	SOCOFRAN		Lot 2 : 7 460 738 032 Lot 2 : 4 304 797 290	RAS	Rejetée	Offre non Exhaustive L'entreprise n'a pas présenté le coût par lot de la prise en compte des aspects environnementaux.

N.B.

La société Weihai International Economic et Technical Coopérative Co.Ltd (WEITEC) classée première après l'examen détaillé a été éliminée à la vérification post qualification par manque d'expérience dans les marchés similaires.

Tout autre soumissionnaire qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été sélectionné doit en faire la demande auprès de l'Unité de Coordination du projet DURQuaP dans un délai de 10 jours à compter de la date de publication officielle des résultats.

Brazzaville, le 07 juin 2019

Le Coordonnateur du DURQuaP

BATOUNGUIDIO

MALADIES TROPICALES

La Russie envisage d'implanter un laboratoire à Brazzaville

L'ambassadeur russe au Congo, Valery Mikhailov, a expliqué la portée du projet au ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavougou. Un projet qui permettra de mettre la population à l'abri des pathologies tropicales qui pèsent lourd sur le taux de mortalité dans le pays.

Les accords signés en mai dernier à Moscou, en présence des présidents Vladimir Poutine et Denis Sassou N'Guesso, portent les fruits. Après le projet de construction à Brazzaville d'un centre de recherche sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique pour le traitement des cancers et l'amélioration de l'agriculture, la Russie envisage de bâtir un laboratoire de lutte contre les maladies tropicales dans la capitale congolaise.

« La partie russe est prête à coopérer avec les pays africains dont le Congo dans le domaine de la lutte contre les maladies tropicales par la création, à Brazzaville, d'un laboratoire d'études, de traitement des médicaments et de lutte contre les maladies », a déclaré Valery Mikhailov.

L'initiative permettra au Congo

de renforcer la lutte contre les maladies tropicales qui constituent un grand problème de santé publique dans le pays. Les données du ministère de la Santé et de la population soulignent qu'en 2018, le pays a traité 548 687 personnes contre l'onchocercose, 275 330 contre la filariose-lymphatique, 896 567 enfants de 5 à 14 ans contre les géo-helminthiases et 79 573 enfants contre la schistosomiase.

Autre dossier

Le diplomate russe et le ministre de la Recherche scientifique ont, par ailleurs, évoqué le projet centre de recherche sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. A ce sujet, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavougou se rendra en Russie pour discuter avec la Corporation d'Etat de l'énergie atomique de



Le ministre de la Recherche scientifique avec l'ambassadeur russe

la mise en œuvre de l'accord. Selon l'ambassadeur, la partie russe enverra sous peu une délégation d'experts en terre congolaise pour des consultations et des séminaires. « La Fédération de Russie a terminé avec les procédures diplomatiques permettant la mise en

œuvre de l'accord », a indiqué le diplomate.

Pour sa part, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavougou a rassuré Valery Mikhailov qu'au niveau du Congo, l'accord est dans une procédure d'urgence, le ministère est déjà à pied d'œuvre. « Je suis tout à

fait d'accord que nos amis de Rosatom viennent au Congo. Nous avons tous le devoir de mettre en œuvre ce que nous nous sommes convenus. Après cette signature, les structures techniques sont prêtes à aller vers l'application », a-t-il dit.

Rominique Makaya

ACCÈS À L'EAU POTABLE

L'installation des forages relancée à Pointe-Noire

Le Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics (BCBTP) a réamorcé, le 8 juin à Pointe-Noire, les travaux de forages à Tchimani, dans le sixième arrondissement Ngoyo, et à Loussala, dans le troisième arrondissement Tié-Tié, dans le cadre du Projet eau, électricité et développement urbain (Peedu).

L'objectif est de desservir en eau potable les quartiers périphériques de la ville. « Le but était d'obtenir d'abord de l'eau et les premières opérations ont été concluantes. L'entreprise qui nous a précédés n'était pas équipée pour la distribution. Nous allons poursuivre les travaux, en équipant le forage d'une pompe, et en connectant le réseau du forage au réseau de La Congolaise des eaux (LCDE) qui existe, ce qui permettra la distribution », a expliqué Jean Richard Ngambie, directeur du laboratoire au BCBTP.

« Nous avons récupéré les travaux réalisés depuis 2014 (...). La première opération

consiste à voir si le puits est récupérable. Dès que nous réalisons cette phase, si l'eau qui a été trouvée donne un bon débit pour alimenter la population, nous passerons ensuite à l'équipement », a-t-il affirmé, avant de tabler sur le respect des délais prescrits dans le contrat.

Exécutés en 2014 par une autre société, les deux projets financés par le Banque mondiale ont été mis à l'arrêt pour cause de « problèmes techniques » favorisés par les saisons de pluie, selon Farel Mouyangou, chargé de mission sauvegarde, environnemental et social du Peedu. « Quand on a commencé les travaux, il s'est posé quelques soucis techniques

qu'on a pas pu maîtriser. Nous n'avons pas la technologie appropriée pour corriger ces difficultés. Raison pour laquelle nous avons fait appel au BCBTP qui a une technologie avérée pour les études géotechniques. A présent, les travaux pourront reprendre sans problème. Tout est fin prêt pour que le projet arrive, cette fois, à son terme », a-t-il assuré.

Sur le premier site, situé dans l'enceinte de l'école Tchimani, il sera question de refaire le forage. Les études de faisabilité étant déjà réalisées, le maître d'ouvrage sera chargé de poser l'arsenal pour sécuriser l'eau et la distribuer au niveau du quartier, pour une du-

rée des travaux estimée à quatre mois. Une fois le projet à terme, comme l'a indiqué Jean Richard Ngambie, « la LCDE prendra le relais pour étendre le réseau. Cela revient à cette société de limiter la distribution en fonction des capacités du forage ».

Au marché de Loussala -deuxième site-, le forage a été réalisé sur 150m de profondeur et équipé de PVC de diamètre 300. « On estime avoir un débit de 100 m³/heure. Ce forage pourra donc bien alimenter le quartier Loussala. Ce projet a été initialement conçu pour augmenter le débit de production de la LCDE. C'est tout un réseau. Ce n'est pas seulement la connexion, nous allons le diagnostiquer pour voir si le forage est encore en bon état », a laissé entendre Deustin Makaya Goma, géologue au BCBTP.

Une œuvre salvatrice Le quartier Tchimani est en constante pénurie. Ce projet, qui n'a cessé de faire couler l'encre et la salive après son interruption, a redémarré en présence d'une population comblée de joie, mais exprimant toutefois son pessimisme au regard du non respect des délais du précédent contrat.

« L'initiative est bonne. Tous nous attendions la reprise des travaux. Le problème d'eau dans notre quartier est récurrent. Il arrive que nous passions des journées entières sans eau. Celle que nous consommons ici provient du forage de Mpaka,

c'est pourquoi nous avons des difficultés. Si ce projet arrive à son terme, cela va satisfaire tout le monde. Je pense que la suite sera favorable », s'est réjoui le chef par intérim du quartier Tchimani, David Goma, qui garde son optimisme face à l'aboutissement de ce projet.

A Loussala, la population rongée par la quasi inexistence du réseau d'adduction d'eau est obligée depuis toujours de se livrer à une corvée quotidienne pour s'approvisionner en eau, à prix d'or, grâce à quelques forages existant dans le quartier.

Venue assister à la relance des travaux, Merval, une habitante du quartier, a fait part de sa peine avant de vaquer à ses occupations.

« Je suis très contente. Nous sommes en train de souffrir depuis que nous habitons le quartier. Ce matin, avant de me rendre au travail, j'ai tiré un pousse-pousse pour transporter de l'eau. Nous sommes impatients de voir l'aboutissement de ce projet. Il nous faut en moyenne 150 F CFA pour l'achat et le transport d'un bidon. C'est coûteux. Quand le forage sera fonctionnel, nous pourrons nous connecter au réseau et avoir de l'eau en permanence dans nos parcelles. Je suis dans ce quartier depuis 1997. Cela fait plus de vingt ans que je souffre », a-t-elle confié.

Josiane Mambou Loukoula



Le chef du quartier Loussala exécutant le rituel au Site du marché

SANTÉ PUBLIQUE

Un don de la Chine pour renforcer la lutte contre le paludisme

L'ambassadeur chinois, Ma Fulin, a mis à la disposition du ministère de la Santé et de la population deux cent mille cartons d'antipaludiques pour lutter contre la pathologie qui figure parmi les premières causes de mortalité maternelle et infantile au Congo.



L'ambassadeur de Chine remettant un échantillon du don à la ministre de la Santé et de la population

Le paludisme est à l'origine de 52,8 % de consultations externes pour les enfants âgés de moins de 5 ans et 44,1% d'hospitalisations pour la même tranche d'âge. Le taux de décès dû à cette maladie au niveau des hôpitaux est quant à lui chiffré à 28%. Une réalité qui a poussé la Chine à mettre la main à la pâte pour aider le Congo à contrer la maladie. « Nous espérons que ce don servira au renforcement des capacités du gouvernement à lutter efficacement contre le paludisme », a indiqué le diplomate chinois.

Pour sa part, la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a souligné que le don de la Chine est une preuve de consolidation de sa coopération avec le Congo en matière de santé. Elle a, par ailleurs, reconnu que le geste de l'ambassade de Chine dans le secteur sanitaire n'est pas le premier du genre.

En mettant un échantillon des kits de médicaments à la disposition du directeur de la pharmacie et des médicaments, Boniface Okounga, la ministre a assuré que le don sera utilisé à bon escient pour que la population en tire le plus grand profit.

Rominique Makaya

ÉCOLOGIE

Des délégués des ONG recyclés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Le Forum panafricain des ambassadeurs du climat (Fpac), une organisation de la société civile congolaise, en partenariat avec le projet Redd+, a organisé, le 8 juin à Brazzaville, un atelier technique de renforcement des capacités des acteurs non étatiques sur le processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à la dégradation forestière avec inclusion de gestion durable de la conservation de la biodiversité et de l'accroissement des stocks de carbone.

Des représentants des organisations de la société civile venus des deux Congo ont été éduqués sur toutes les thématiques portées par l'accord de Paris sur le climat et le processus Redd+. Ils ont été aussi recyclés sur l'arrêt 113 portant sur les principes de la mise en œuvre du projet Redd+ au Congo ainsi que sur l'appropriation des modalités de calculs du carbone et de ses crédits.

A l'initiative de cette rencontre, le Fpac a été chargé par les partenaires américains de fédérer plusieurs organisations de la société civile congolaise pour améliorer leurs capacités d'intervention du climat ainsi que de conception et de mise en œuvre des projets de la stratégie nationale Redd+.

« L'Afrique centrale est en train de se brûler et nous semblons regarder ailleurs. La biodiversité du deuxième poumon écologique est mutilée, parfois surexploitée. Que réserve-t-on à des générations futures si la nature ne parvient plus à se reconstituer; et si nous refusons de l'admettre... ? », s'est inter-

rogé Francis Mexint Itoua Ngoma, président du Fpac.

Faire du combat contre le changement climatique une préoccupation pour tous

Au Congo, la problématique de la lutte contre le changement climatique est au cœur des actions de la plupart des ONG qui accompagnent inclusivement le mécanisme Redd+. Elle devrait être une préoccupation de tous, a signifié Francis Mexint Itoua Ngoma, en citant le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui appelle de tous ses vœux les peuples d'Afrique à s'impliquer résolument dans la lutte contre le dérèglement du climat et exige des actions vigoureuses et bien coordonnées.

Les assises de Brazzaville contribueront également à renforcer les initiatives des organisations de la société civile pour réduire les vulnérabilités climatiques et renforceront les capacités d'adaptation des écosystèmes qui sont d'une grande importance pour la population confrontée aujourd'hui aux méfaits climatiques.

« La priorité accordée au processus de réduction des gaz à effet de serre lié à la déforestation et de la dégradation forestière avec inclusion de la gestion durable des forêts, de la conservation de la biodiversité et de l'accroissement des stocks carbone ne pourra plus être une simple affaire de discours, susceptible d'être remise en cause au gré des textes pris à la sauvette », a précisé le président du Fpac.

Rappelons que la République du Congo s'étend sur une superficie de 342 000 km² dont la couverture forestière est estimée à 65 %. Elle est actuellement confrontée aux émissions des gaz à effet de serre et est aussi victime d'une dégradation soutenue des ressources naturelles et de l'environnement due aux pressions anthropiques de la surexploitation des produits forestiers et miniers, aux défrichements excessifs à des fins agricoles ainsi qu'aux feux de brousse répétés, comme les autres pays ayant en partage le deuxième poumon écologique mondial.

Fortuné Ibara

PROGRAMME AMÉRICAIN YALI

Sept Congolais sélectionnés

L'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd Haskell, a organisé, le 6 juin à Brazzaville, une cérémonie en l'honneur des lauréats 2019.

Les heureux bénéficiaires du programme Yali (Young african leaders initiative) passeront six semaines dans des universités américaines pour développer leurs compétences dans divers domaines cadrant avec leurs projets respectifs. Ils participeront, en compagnie d'autres jeunes leaders du continent africain, aux cours universitaires et à des formations en leadership axées sur les problématiques propres au développement de l'Afrique.

« Mon projet vise à permettre aux jeunes agriculteurs, aux transformateurs de produits agricoles et aux pêcheurs d'accéder au marché, et de trouver des clients bien avant la moisson, afin d'éviter le gaspillage alimentaire. Ce projet leur permet aussi de lever les fonds afin d'accroître leur production agricole », a expliqué Stève Ndendé, l'un des bénéficiaires. En effet, ce jeune développeur vient de mettre en place une start-up dénommée Agri zoom. Cette plate-forme vise à aider les agriculteurs à trouver des financements dans le sens d'un prêt avec intérêt et une prise en charge de tout risque par la société. Grâce à son espace



Les sept bénéficiaires présentés au public/Adiac

E-commerce libéral, Agri zoom devra aussi s'assurer d'écouler les productions issues de ces financements de manière à garantir un retour sur investissement.

La plate-forme a déjà remporté, en 2018, le premier prix de la meilleure idée pour accélérer la lutte contre la faim, attribué par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Institut international de recherche sur les politiques

alimentaires à Bangkok, en Thaïlande. Le deuxième prix lui a permis de se hisser parmi les meilleurs entrepreneurs en Afrique. Il lui avait été attribué par la Fondation Uli Mely.

« Une initiative formidable »

Premier officier américain à avoir piloté le programme Yali à Washington, DC, l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd Haskell, qui s'est dit « honoré »,

a exprimé, dans son allocution, sa joie et sa fierté de servir sur le continent africain, « particulièrement au Congo ».

« Yali est l'un des meilleurs programmes initiés par les Etats-Unis pour les jeunes leaders africains. C'est un programme formidable qui montre l'engagement et le soutien continu de mon gouvernement envers le Congo et l'Afrique. Tous les experts sont d'accord que

L'Afrique est le continent de l'avenir », a déclaré le diplomate américain. Et d'ajouter, « Nous sommes très fiers des Mandela Washington Fellows de cette année, qui nous inspirent par leur engagement à s'attaquer aux problèmes critiques pour le développement futur du Congo ».

Le Yali est une initiative du département d'Etat américain lancée en 2010 par l'ancien président, Barack Obama. Ce programme vise à forger un réseau actif de jeunes leaders africains. Il consiste en une formation de plusieurs semaines dans des universités américaines offerte à des centaines de jeunes de l'Afrique subsaharienne.

C'est en août 2010 que Barack Obama avait réuni cent quinze jeunes de quarante-six pays de l'Afrique subsaharienne à Washington, pour discuter de leadership et de sa vision pour l'Afrique dans les cinquante prochaines années. Dans son discours d'ouverture du forum, l'ancien président américain invitait les participants à cette rencontre, première du genre, à travailler ensemble pour transformer leur continent.

Yvette Reine Nzaba

SOUDAN

Washington va dépêcher un émissaire pour inciter au dialogue entre militaires et contestataires

Tibor Nagy, secrétaire d'Etat américain adjoint chargé de l'Afrique, se rendra dans les prochains jours dans le pays pour appeler l'armée au pouvoir et les représentants de la contestation à la reprise du dialogue, a-t-on appris.

Selon le département d'Etat américain, l'émissaire « appellera à la fin des attaques contre les civils ». Une démarche qui vient à point nommé au moment où le mouvement de désobéissance civile lancé par la contestation maintient la pression sur les généraux au pouvoir à Khartoum, malgré un durcissement de la répression. Le groupe de défense des droits numériques NetBlock estime que le Soudan est « presque totalement » coupé du monde après la dispersion sanglante d'un sit-in installé par les manifestants, le 6 avril, devant le quartier général de l'armée dans la capitale, et une mise en garde de l'armée. « Les connexions internet qui fonctionnent encore sont en train d'être coupées », a indiqué NetBlocks, alors que la contestation utilise internet pour relayer ses mots d'ordre.

Eu égard à cette situation, les Etats-Unis ont jugé nécessaire d'envoyer un émissaire à Khartoum après avoir condamné, la semaine dernière, les attaques contre les manifestants qui ré-

clament le transfert aux civils du pouvoir après la chute du président Omar el-Béchir, le 11 avril, remplacé par une junte militaire.

Le 10 juin, le Conseil militaire de transition, dans un communiqué diffusé par l'agence de presse officielle Suna, a annoncé l'arrestation au sein des forces régulières de plusieurs personnes en lien avec cette dispersion sanglante. Il n'a précisé ni leur nombre ni leur fonction, encore moins de quoi elles sont soupçonnées.

D'autres médias officiels ont annoncé la « libération » du dirigeant rebelle Yasser Arman, chef-adjoint du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM-N), et de deux de ses camarades, Ismail Jalab et Mubarak Ardoul, interpellés en pleine répression de la contestation la semaine dernière. Mais les intéressés ont confié à la presse depuis Juba qu'ils avaient en fait été « expulsés » vers le Soudan du Sud et non pas « libérés ». Il faut signaler que le SPLM-N fait partie de l'Alliance pour la liberté et le

changement, fer de lance du mouvement de contestation.

D'après un comité de médecins proche de la contestation, la répression au Soudan a fait cent dix-huit morts et plus de cinq cents blessés depuis le 3 juin, la majorité dans la dispersion du sit-in devant le siège de l'armée. Mais les autorités estiment à soixante et un le nombre de morts, dont quarante-neuf par des « tirs à balles réelles » dans la capitale.

Notons, pour rappel, que le Conseil militaire de transition est au pouvoir depuis la destitution, le 11 avril, du président Omar el-Béchir par l'armée sous la pression du mouvement de contestation lancé le 19 décembre dans un climat de crise économique aiguë. Depuis lors, les manifestants réclament un transfert du pouvoir à un gouvernement civil.

Les négociations sont suspendues depuis le 20 mai en raison de divergences sur la composition d'une nouvelle instance qui serait chargée de mener la transition pendant trois ans. Malgré cela, la contestation a affirmé que le mouvement de désobéissance civile continuerait jusqu'à ce qu'un pouvoir civil soit instauré.

Nestor N'Gampoula

TERRORISME

Paul Kagame appelle les pays africains à conjuguer des efforts contre le fléau

A l'issue d'une rencontre, le 10 juin à Libreville avec son homologue gabonais, Ali Bongo Ondimba, le président rwandais a dit que les Etats africains « doivent travailler ensemble » pour lutter contre la terreur afin de parvenir à mettre fin aux menaces sécuritaires pesant sur le continent.

« Nous ne réussirons pas à mettre fin aux problèmes sécuritaires sur le continent tant que les pays africains ne travailleront pas ensemble », a-t-il dit, en réponse à une question sur la lutte contre le terrorisme. Paul Kagame a souligné que cette coopération est « nécessaire » puisque « certains problèmes traversent les frontières et donc ne sont pas confinés à une zone ou à un pays ».

Insistant sur une résolution africaine des problèmes africains, le président rwandais a déclaré : « Des aides venues de l'extérieur du continent (...) peuvent parfois compliquer encore plus les problèmes. La meilleure façon de résoudre les problèmes est de travailler avec les pays africains et des institutions comme l'Union africaine (...) et de venir ensuite les aider dans leurs initiatives ».

A l'instar du président rwandais qui a assuré la présidence tournante de l'Union africaine en 2018, avant de céder sa place à l'Egypte en février dernier, la plupart des dirigeants africains ont réalisé l'urgence d'unir leurs efforts pour combattre le terrorisme. Et des appels ont été maintes fois lancés dans ce sens au moment où le continent fait face à plusieurs menaces venant de groupes djihadistes opérant dans les pays du Sahel et dans la corne de l'Afrique.

Paul Kagame dirige le Rwanda depuis que son parti, le Front patriotique rwandais, a renversé en juillet 1994 le gouvernement extrémiste hutu ayant déclenché un génocide qui a fait huit cent mille morts entre avril et juillet 1994, essentiellement parmi la minorité tutsi. Son pays est déjà crédité d'un spectaculaire développement, principalement économique, alors qu'il était exsangue au sortir du génocide.

N.N'G.

REMERCIEMENTS

Très touchés par vos prières, Vœux, présences et aides multiformes enregistrés suite au décès, en date du 28 avril 2019 à l'hôpital Edith Lucie Mbongo Ondimba d'Oyo, de leur mère Marie Ansala, les enfants, neveux, petit-fils et arrières petits-fils de la disparue vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

A cet effet, une messe sera dite en sa mémoire le samedi 15 juin 2019 à 10h30 mn, en la paroisse Notre Dame de Victoires (Sainte Marie de Ouénzè).

Romains 12 : 15 : « Partager la joie de ceux qui sont dans la joie, les larmes de ceux qui pleurent ».



INTÉGRATION RÉGIONALE

Le Centre de Sipopo plante le décor des assemblées annuelles de la BAD

Le Centre international des conférences de Sipopo, à une quinzaine de kilomètres de Malabo, capitale de la République de Guinée équatoriale, a ouvert, le 11 juin, ses portes aux invités et participants de la cinquante-quatrième assemblée annuelle de l'institution financière panafricaine et la quarante-cinquième assemblée du Fonds africain de développement, deux événements majeurs consacrés à la recherche de solutions aux défis de développement auxquels l'Afrique fait face.

Convoqués cette année sur le thème « Intégration régionale pour la prospérité économique de l'Afrique », les deux événements se pencheront, quatre jours durant, sur les opportunités de l'intégration régionale, gage d'un développement économique harmonieux et consensuel pour le continent.

Prélude à l'ouverture officielle, le 12 juin, le président de la Banque africaine de développement (BAD), Adesina Akinwumi, a déclaré, le 10 juin, au cours d'une conférence de presse, que « si l'intégration se passe bien, l'Afrique va se développer dans la dignité et la confiance », précisant, par ailleurs, que cela permettra au continent d'être plus compétitif. En effet, a indiqué le président de la BAD, avec 1,3 milliard de consommateurs et un produit intérieur brut combiné d'environ trois mille quatre cents milliards de consommateurs, la Zone de libre-échange économique continentale constituera la plus grande zone de libre-échange intégrée du monde.

Pour cette première journée, plusieurs activités sont au menu des assemblées annuelles. Il s'agit notamment de la réunion du bureau des conseils des gouverneurs, de celle du comité directeur mixte des conseils des gouverneurs non membres en



Une vue du Centre international des conférences de Sipopo

qualité d'observateurs, mais également de la dix-huitième réunion du comité consultatif des gouverneurs.

Au cours de ces assemblées, il est prévu le lancement du Fonds d'inclusion financière numérique pour l'Afrique et la conclusion d'un partenariat avec la Corée du Sud pour « nourrir l'Afrique », mais également une journée sur le partenariat.

Selon Akinwumi Adesina, la Banque a investi environ un milliard de dollars pour soutenir plusieurs initiatives, y compris des infrastructures transfrontalières, pour faire progresser les échanges commerciaux entre les pays africains.

Ces investissements, a-t-il rappelé, ont été octroyés pour la

plupart aux petites et moyennes entreprises, moteur de la croissance économique.

Justifiant, en outre, le choix de la Guinée équatoriale pour arbitrer ces assemblées, il a fait savoir que cela s'explique par le fait que ce pays dispose d'un potentiel économique et l'Afrique centrale tirera un bénéfice de l'intégration régionale. « Nous croyons que le potentiel est immense au regard du faible niveau d'intégration », a-t-il avancé.

Plus de quinze milliards de dollars investis dans les infrastructures

L'intégration régionale est l'une des cinq priorités stratégiques, « High 5s », de la Banque qu'elle

considère comme un point axial pour stimuler le développement économique de l'Afrique. « La Banque s'est engagée à accélérer l'intégration du continent. Au cours des cinq dernières années, elle a investi plus de quinze milliards de dollars américains dans les infrastructures d'énergie, de transport et de technologies de l'information et de la communication », a déclaré Adessina Akinwumi.

Parmi ces projets, figure un prêt de 93,8 millions de dollars pour la construction tant attendue du pont « Sénégal », entre la Gambie et le Sénégal, qui entraînera une baisse de 50% des coûts du transport entre les deux pays, de santé et d'éduca-

tion améliorés pour neuf cent mille personnes vivant à proximité. Dans le cadre des projets en cours, il a annoncé celui portant construction du pont routier entre Brazzaville et Kinshasa. Un projet, a-t-il signifié, pour lequel les chefs d'Etat des deux pays ont réaffirmé leur engagement total pour sa mise en œuvre effective.

Les Assemblées annuelles de la Banque représentent une opportunité unique pour les experts, gouvernements, entreprises, représentants de la société civile, think tanks et universitaires de partager leurs points de vue sur les efforts à réaliser dans l'intégration régionale et d'échanger sur les défis majeurs du développement.

De Malabo, Guy Gervais Kitina

BANQUES RÉGIONALES

L'essor qui change la donne

Depuis la crise financière de 2008, les groupes bancaires régionaux, qui ont une meilleure connaissance du marché local que leurs concurrents étrangers, ont accéléré leur développement.

Le changement peu visible, mais profond, est en cours dans de nombreux pays en développement, d'après Florian Léon et Alexandra Zins qui s'expriment dans un article dans «The conversation». Les banques étrangères ont toujours été des acteurs importants dans de nombreux pays d'Asie, d'Europe centrale, d'Amérique latine et d'Afrique. La tendance actuelle est au retrait relatif des banques occidentales au profit des banques des pays émergents, notamment des banques régionales (banques étrangères issues de pays du même continent), notent-ils. L'expansion de ces groupes bancaires régionaux s'est accélérée après les difficultés qu'ont connues les banques européennes et américaines lors de la crise de 2008, laissant le champ libre à ces nouveaux acteurs. Mais les conséquences de la régionalisation sur les marchés d'accueil sont encore mal connues.

La situation africaine est particulièrement intéressante à plusieurs niveaux. Primo, le continent a été

marqué par une rapide expansion des banques régionales, devenues des actrices majeures en quelques années seulement. Florian Léon et Alexandra Zins citent les plus grands groupes (Standard Bank Group, Attijariwafa Bank, Ecobank ou United Bank for Africa) implantés dans une vingtaine de pays de la région et les banques régionales gérant plus d'actifs que les banques locales ou les autres banques étrangères. Ces banques sont issues de plusieurs pôles régionaux. Après une expansion vers les pays voisins, elles sont sorties de leur zone d'influence pour ouvrir des succursales sur l'ensemble de l'Afrique. Ainsi, Ecobank, originaire du Togo, est aujourd'hui présente partout sur le continent.

Secundo, la question de l'efficacité du système financier est cruciale pour ces pays. En raison de la dynamique démographique en cours, les pays africains sont dans l'obligation de stimuler le secteur privé afin de

créer suffisamment d'emplois. Or, la difficulté de l'accès au financement est l'un des obstacles principaux au développement des entreprises. Les systèmes bancaires africains remplissent aujourd'hui mal cette fonction et l'accès au crédit reste complexe pour la plupart des entreprises et des ménages. Une littérature riche a étudié les effets des banques étrangères dans les pays en développement sans pour autant aboutir à un consensus clair.

Un désavantage informel des banques étrangères

Si les banques étrangères sont plus performantes que les banques locales d'un point de vue technique (meilleure technologie, accès aux fonds plus aisé, etc.), elles souffrent d'un désavantage informationnel. En effet, une banque internationale est mal équipée pour opérer dans un marché dans lequel les clients ne peuvent pas toujours produire des documents écrits (fiches de

salaire, bilans comptables certifiés). La connaissance du terrain est cruciale pour pouvoir évaluer correctement les projets soumis. Les banques locales ont l'avantage de cette connaissance, notamment dans les pays les plus pauvres. Les banques régionales combinent ces deux avantages, technique et informationnel. Leur envergure internationale leur permet d'innover dans des technologies de pointe et d'accéder à des fonds à moindre coût que les banques locales.

D'autre part, leur proximité (géographique et/ou culturelle) leur permet d'acquérir une meilleure connaissance du terrain que leurs concurrents occidentaux. L'entrée des groupes régionaux en Afrique a eu, en revanche, un effet fort sur l'accès aux crédits des entreprises. Les travaux futurs devront étudier les conséquences en termes de stabilité financière de l'expansion des banques régionales en Afrique.

Noël Ndong

FOOTBALL/DIASPORA

Retrouvez le bilan des Diabes rouges et Congolais des championnats roumain, suisse, Roumanie et turc

Juvhel Tsoumou, attaquant, Hermannstadt/1ère division

contrat à Nantes, le droitier de 27 ans a débarqué au Concordia Chiajna pour se relancer.

de la défense (quat matchs), puis dans l'axe à partir de la 15e journée. Finalement, il dispute trente matchs, dont vingt-neuf comme titulaire, pour deux buts.

Mais son équipe, rapidement doublé par le Servette de Genève, s'est fait doubler sur le fil dans la course à la 3e place, synonyme de barrages pour la montée, par...Aarau. Forcément cruel pour l'ancien international congolais qui avait rallié Lausanne pour retrouver la première division (dans laquelle il a évolué entre 2013 et 2015 avec Aarau).

A 32 ans, il aura une nouvelle occasion d'y parvenir la saison prochaine puisqu'il lui reste un an de contrat.

l'aventure, comme joueur, mais aussi dans l'encadrement des jeunes du club. Turquie

Thievy Bifouma, attaquant, Ankaragücü puis Yeni Malatyaspor/1ère division

S'il est sans contestation le meilleur joueur congolais de la décennie, Thievy Bifouma

xième tour préliminaire des éliminatoires de la Ligue Europa. Une maigre consolation pour celui qui n'a plus passé la barre des dix buts en championnat depuis son passage à Las Palmas en 2012-2013 (treize buts en 2e division espagnole).

En revanche, il n'a pas déçu en sélection avec trois buts en trois matchs (contre le Zimbabwe en



Juvhel Tsoumou

Si la saison n'est pas tout à fait terminée pour Juvhel Tsoumou et Hermannstadt qui devront valider leur maintien à domicile face à Cluj en barrage retour, vendredi soir, on peut déjà en tirer quelques enseignements : avec neuf buts en quarante matchs (quatre buts en vingt-trois matchs de saison régulière, trois buts en quatorze matchs de play-down, un but en deux matchs de Coupe et un but au match aller des barrages), il est le meilleur buteur de son équipe. Son ratio d'un but toutes les trois cent soixante-dix minutes est certes moyen, mais il ne dit pas tout du rôle, ingrat, joué par le Congolais, souvent aligné seul en pointe.

Avec son impact de déménageur, il a bousculé les défenses. Auteur du deuxième but de son équipe dimanche soir sur le terrain de Cluj, il aura l'occasion de finir sa saison en beauté à domicile. Et d'aider son équipe à rester en première division, lui qui est lié jusqu'en juin 2020 avec le club roumain.

Jules Iloki, milieu offensif, Concordia Chiajna/1ère division

Au chômage depuis sa fin de

Las, chez la lanterne rouge, il ne joue que sept apparitions et seulement cent soixante minutes de jeu. A court de rythme, puis blessé au bout de dix-neuf minutes, le 31 mars, il n'aura

Matt Moussilou, attaquant, FC Meyrin/4e division

Un buteur reste un buteur. Ainsi, à 36 ans, Matt Moussilou a encore fait parler la poudre : à la pointe de l'attaque du FC



Matt Moussilou

débuté que deux rencontres et n'a pas débloqué son compteur but-passe décisive.

En fin de contrat. Suisse

Igor Nganga, défenseur central ou latéral droit, Lausanne Sport/2e division

Arrivé l'été dernier en provenance d'Aarau, Igor Nganga a rapidement fait son trou au LS, où il devient titulaire. Tout au long de la saison, il tiendra son rang d'abord sur le flanc droit

Meyrin, l'ancien international congolais a scoré à vingt-deux reprises, ce qui en fait le meilleur buteur du groupe 1 et le deuxième meilleur canonier de la division (trois groupes de quatorze équipes).

Les prestations de l'ancien Lillois ont permis à Meyrin de rester en course pour les play-offs jusqu'à la dernière journée. Mais le club du canton de Genève a finalement échoué à la 4e place. En fin de contrat, Matt Moussilou devrait poursuivre

est loin d'avoir été le meilleur joueur de la saison. Comme depuis plusieurs années, son bilan est médiocre : trois buts et trois passes décisives en vingt-cinq matchs (treize matchs avec Ankaragücü, puis dix avec le Yeni en championnat, deux matchs de Coupe de Turquie). Certes, il a connu des problèmes médicaux, dont une blessure qui l'a éloigné des terrains pendant un mois et l'a contraint au forfait pour le match Zimbabwe-Congo, mais il a également été suspendu à deux reprises (une expulsion et un cumul de cartons jaunes) et a été exclu, lors du dernier match, pour des mots avec l'arbitre après une faute contre lui non sifflée.

A cet exercice comptable indigne du talent intrinsèque du joueur s'ajoute un nouveau changement de club de l'attaquant de 27 ans, qui a ainsi connu le 11e club professionnel de sa carrière en passant, le 25 janvier, du club d'Ankara à celui de Malatya. Notons tout de même que ce dernier, 5e du classement, disputera le deu-

septembre et lors de chaque match contre le Liberia). Décevant donc en club, mais toujours présent en sélection...

Delvin Ndinga, milieu, Sivasspor/1ère division

Un début de saison galère avec suspension à purger lors de la première journée puis une blessure au genou après douze minutes de jeu ayant entraîné deux mois d'absence et l'ayant privé des matchs des Diabes rouges de septembre, octobre et novembre.

De retour dans le onze de départ de Sivasspor, le 1er décembre, il a depuis enchaîné les titularisations (vingt) pour un but et une passe décisive (contre Bursaspor lors de la 24e journée).

Régulier, le milieu de 31 ans est en fin de contrat avec le club turc. Un retour en France, où sa famille est installée, est évoqué. Rappelons qu'après l'échec des Diabes rouges au Zimbabwe, il avait annoncé, avec Oniangue, sa retraite internationale.

Camille Delourme

COUPE DU MONDE U-20

Pas de sélections africaines dans le dernier carré

Les demi-finales de la vingt-deuxième édition de la compétition qui se dispute en Pologne opposeront, le 11 juin, l'Ukraine à l'Italie puis l'Equateur à la Corée du Sud.

Les deux sélections africaines qui rêvaient d'une qualification pour le dernier carré ont échoué à leur objectif. Les Lionceaux de la Teranga se sont inclinés, le 8 juin, devant la Corée du Sud 2-3 aux tirs au but après un score de 3-3 au temps règlementaire. Le Sénégal avait pourtant ouvert la marque à la 37e mn par Cavin Diagne. K.I.Lee lui répondait sur un penalty. Les Lionceaux ont repris l'avantage à la 76e mn quand

Ibrahima Niane a transformé, à son tour, un penalty. Mais J S Lee a rétabli l'équilibre dans le temps additionnel (90+8) avant que son coéquipier Cho n'inscrive le troisième but dans les prolongations (95e mn). Menés pour la première fois depuis le début de la rencontre, les juniors sénégalais ont trouvé des ressources pour revenir à 3-3 grâce à Amadou Cissé dans le temps additionnel. Mais les tirs au but ne leur ont pas

souri.

Le Mali, l'autre représentant africain, a lui aussi courbé l'échine 2-4 face à l'Italie. Les Aiglons ont démarré mal la rencontre quand Ibrahima Kone a marqué contre son camp. Bien qu'en infériorité numérique, les champions d'Afrique parviennent à égaliser à la 38e mn grâce à Sekou Koita. Pinamonti a redonné l'avantage aux Italiens à la 60e mn. Camara lui a répondu à la 79e. Une joie de

courte durée puisqu'à la 83e mn, le même Pinamonti transforme un penalty provoqué par le gardien malien avant que Frattesi n'inscrive le 4e but dans la foulée. Le Mali a même raté un penalty en toute fin du match.

Notons que dans les autres quarts de finale qui ne concernaient pas les Africains, l'Equateur a battu les Etats-Unis 2-1 puis l'Ukraine a eu raison de la Colombie 1-0.

James Golden Eloué

COUPE DU CONGO 2019

Les premiers qualifiés au prochain tour sont connus

Une quinzaine de clubs a pu obtenir les tickets pour la prochaine étape depuis le lancement de la phase préliminaire, le 8 juin, dans différents stades du pays.

L'édition 2019 de la coupe du Congo offre des spectacles émouvants au public sportif, grâce à la prestation des équipes retenues pour la phase préliminaire. En attendant l'entrée en compétition des équipes de la ligue 1, les formations de la ligue 2 créent la surprise avec la montée en puissance de certains novices au détriment des habitués. C'est le cas de l'élimination de la Jeunesse sportive de Poto-Poto, le 10 juin au stade Alphonse-Massamba-Débat, après sa défaite 0-2 face à Yaba Sport. L'Ajax de Ouenzé et Saint Michel de Ouenzé ont été également sortis de la compétition par Mankoundia FC (0-1) pour le premier et AS Mik II (0-0 temps réglementaire puis 3-5 aux tirs au but) pour le second. As Tsiemba a battu par forfait Kimbonguela. Tout comme BNG et CMBS qui ont respectivement battu sur tapis vert JS Ekoundza et Etoile de Talas, le 9 juin, également au stade Alphonse-Massamba-Débat. A Dolisie, Interclub a dominé, le 8 juin, l'As Cheminots de la localité, 2-1. A Pointe-Noire, EF Total a battu par forfait SC Sercy. Interclub de Pointe-Noire a arraché sa victoire aux tirs au but face à l'As Vaudou (3-0), après un score de parité

1-1. Dans le département de la Sangha, Cara de Ouessou a pris le dessus sur FC Océan par forfait, au moment où l'Etoile de Ouessou s'est inclinée devant Olympic de Pokola (4-3). Dans le Pool, Dynastie de Kinkala a dominé la Jeunesse sportive de Boko aux tirs au but, 4-2, après un match nul de deux buts au terme du temps réglementaire. A Sibiti, dans la Lékoumou, Carpillon a écrasé FC Lumière de Mayéyé 5-1.

Dans les autres matchs, Real Impact a dominé Aigle sport 3-1. Au complexe sportif de Pointe-Noire, TP Mokanda a eu raison de Beni sport 4-2. FC Pelerin s'est imposé face à FC Tchimaghi par un score de 2-0. Le Club des jeunes a pour sa part étrillé United club (3-0), le 9 juin, toujours à Pointe-Noire, tandis que FC Ecole Mourinho a battu ASK PNFA sur un score de 3-0. Ainsi, parmi les qualifiés, il y a Mankoundia FC, AS Tsiemba, AS Mik II, AS Vegas, BNG, CMBS, Interclub de Dolisie, EF Total, Interclub de Pointe-Noire, Cara de Ouessou, Olympique de Pokola, Dynamique FC de Kinkala, TP Mokanda, FC Pelerin, Club des jeunes, Real impact et FC Ecole Mourinho.

Rude Ngoma (stagiaire)

COUPE DU MONDE FÉMININE DE FOOTBALL

Les Africaines déjà dos au mur

Aucun point glané, les trois sélections africaines n'ont pas convaincu lors de leur première sortie dans le mondial féminin qui se dispute en France. Le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Cameroun n'ont plus droit à l'erreur au cours de la deuxième journée qui débute ce mercredi.

Après une journée, l'avenir des sélections africaines s'écrit déjà en pointillé. Les Nigériennes ont chuté lourdement 0-3 devant la Norvège. Pour leur deuxième sortie ce 12 juin, elles vont affronter les Sud Coréennes, battues 0-4 par les Françaises. Le Nigeria doit à tout prix l'emporter pour espérer arracher au moins la place du meilleur troisième du groupe qui sera qualificative pour les huitièmes de finale. Le Nigeria a souvent du mal à dépasser le premier tour. La seule fois que les Nigériennes l'ont fait remonte à 1999. Lors de la troisième édition, elles avaient atteint les quarts de finale. Depuis plus rien.

L'Afrique du Sud qui dispute sa première Coupe du monde se trouve elle aussi déjà dos au mur, après sa première sortie. Battues 1-3 par les Espagnoles, les Sud-Africaines croiseront les Chinoises, le 13 juin. Celles-ci ont donné du fil

à retordre aux Allemandes avant de s'incliner 0-1. La partie s'annonce âpre puisque les deux formations ont l'obligation du bon résultat. Les Sud-Africaines doivent l'emporter à tout prix pour rester en vie dans cette compétition.

Quant aux Camerounaises, battues sur le fil 0-1 par les Canadiennes, elles ne sont pas non plus à l'abri d'une élimination. Les Lionnes indomptables sont condamnées à l'emporter le 15 juin, face aux Hollandaises, pour espérer égaler leur performance de la dernière édition en 2015 au cours de laquelle elles avaient atteint les 8es de finale de la Coupe du monde.

Les rencontres de la deuxième journée obligent donc les Africaines à donner le meilleur d'elles-mêmes afin de relancer leurs chances de qualification.

James Golden Eloué

VIENT DE PARAÎTRE

«Mon combat» de José Cyr Ebina

Dans son essai paru aux éditions Plus, présenté et dédié le 7 juin, à Brazzaville, l'auteur conscientise et interpelle la population congolaise à la lutte contre la corruption.

Dans son ouvrage préfacé par Michel Mongo, José Cyr Ebina voudrait contribuer à la lutte contre les antivaleurs dans son pays, qui ne doit laisser personne indifférent, en premier les gouvernants. Il demande donc à tous les Congolais de s'y engager. « On est tous dedans, c'est notre prise de conscience qui changera les choses. Ce combat est un problème de survie collective,

pour le bien-être de tous, et exige un engagement ainsi qu'une mobilisation sans exception des fils et filles du pays », a-t-il signifié. Expliquant les motivations qui lui ont conduit à écrire son livre, José Cyr Ebina a indiqué que les antivaleurs sont devenues une gangrène pour la société congolaise et leurs méfaits un lot quotidien pour tout le monde. « Aujourd'hui, si notre pays souffre, c'est parce que ces antivaleurs ont dominé les valeurs. Nous nous battons pour qu'il y ait plus d'hommes valeureux comme à l'époque où nous avons grandi. Le Congo a existé hier avec des hommes de valeur tels mon grand père Ebina, autodidacte de son état, mais qui a bâti une fortune. Aujourd'hui, ces hommes n'existent plus, c'est pour dire que les antivaleurs ont gagné du terrain et qu'il est question de les contrer », a-t-il souligné, tout en appelant les Congolais à s'impliquer dans ce combat devenu sa priorité afin de les éradiquer pour un avenir meilleur.

Député et membre du Réseau des parlementaires africains de lutte contre la corruption (Apnac) dont le siège est à Nairobi, au Kenya, président de l'antenne nationale depuis 2015 et élu vice-président Afrique centrale de cette structure en juillet 2018, José Cyr Ebina s'est engagé contre les antivaleurs, pour répondre à l'interpellation du président de la République, Denis Sassou N'Gusso qui, dans ces discours, revient sur la question, appelant les parlementaires à diligenter des enquêtes parlementaires contre les actes de corruption.

En tant que parlementaire, le député national ambitionnait de proposer une loi contre les antivaleurs. Mais, a-t-il dit, les lois qui sont déjà là sont suffisantes et manquent simplement de textes d'application « J'ai pensé donc faire cet essai pour pouvoir aller vers les lecteurs, vers les concitoyens pour les expliquer cette lutte, un combat de tous. Ce ne sont pas les lois qui manquent, il faut surtout influencer sur les comportements, sensibiliser, éduquer, informer des questions qui touchent à la morale. C'est pourquoi j'ai choisi de publier un livre au lieu de faire une proposition de loi », a indiqué José Cyr Ebina. José Cyr Ebina est député national, élu pour la deuxième fois dans la circonscription électorale d'Igné, dans le département du Pool. Il est le président de l'association Globe d'or et le livre « Mon combat » est son premier essai.

Rosalie Bindika



José Cyr Ebina dédicant son essai

Les familles Monguia, Lokanga, Bokamandza, Mambéke-Boucher, Bokanda, Bomboko et Eticault ainsi que Mme Monguia Léonie, Monsieur Pierre-Michel Nguimbi, Mme Nguimbi née Monguia Pierre-Edwige Céline ont la profonde douleur d'informer parents, amis et connaissances du décès de Mme Monguia Bibiane, le lundi 3 juin 2019,



au CHU de Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°788, rue Loufou, au Plateaux des 15 ans.

Le programme des obsèques se présente de la manière suivante :

Mercredi 12 juin 2019 :

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 10h00 : recueillement au domicile familial ;
- 12h00 : culte religieux sur place ;
- 14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka-VIP ;
- 16h00 : fin de la cérémonie.

Programme des obsèques de ARMAND RAPHAËL NDEKO

Décédé au Maroc le 21 Mai 2019

Mercredi 12 juin :

Arrivée à l'aéroport Maya Maya de la dépouille mortuaire à 23h50 par le vol régulier de la Royale Air Maroc.

Samedi 15 juin

- 8h Recueillement des agents de la mairie de Brazzaville à la morgue municipale ;
- 10h : recueillement au domicile familial ;
- : 12 avenue des 3 martyrs en face de l'église Saint Esprit de Mougali.
- 12h : messe de requiem en la paroisse Saint Esprit de Mougali
- 14h : départ pour le cimetière privé Bouka
- 16 h : retour au domicile familial
- Que Dieu vous bénisse !
- Tous ensemble, venons rendre un dernier hommage au défenseur de la liberté Armand Raphaël Ndeko



AVIS DE RECRUTEMENT

Le groupe Yannick recherche :

-Un conducteur de moto

-Les gardiens

-Une comptable (femme exigée)

Dossier à fournir : demande d'emploi, CV et une attestation de stage au travail. Le dernier délai de dossier : le 14 juin 2019. Adresse : 2549 Avenue Charles de Foucault, quartier Cq31 en face de l'hôtel Marina.

Tel : 06 967 73 74

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Tsoumbou Yves Eric, je désire être appelé désormais Nianga Ngatsé Franck.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

IN MEMORIAM

15 Juin 2009 15 Juin 2019

Dix ans qu'une étoile a pris place dans le ciel. Tu es loin quand nous te cherchons avec nos yeux, mais si proche quand nous te regardons avec le cœur. Le vrai tombeau des morts c'est le cœur des vivants

Continue de veillée sur nous.

In memoriam Henri Sylvere Ondziel Bangui.

Une messe d'action de grâce sera dite le samedi 15 juin 2019 à 13h30 en la cathédrale Sacré-Cœur

Que tous ceux qui l'ont connu, aient une pensée pieuse pour lui.

12 juin 2009 – 12 juin 2019

Dix ans déjà que le Seigneur a rappelé à lui son fils, notre époux, père, grand-père et arrière grand-père Pambou Tchibinda Jean – Joseph dit Mas Pet.



En ce jour triste et douloureux où nous commémorons ta disparition papa, ta veuve, tes enfants : Gabin, Arsène, Perpétue, Christel, Marien, Yvon, Nevie, Daphton, Oriane et Gypsie, tes petits-enfants et arrière petits-enfants joignent leur prière pour recommander ton âme entre les mains de Dieu et à tous ceux qui t'ont connu de ne jamais cesser d'avoir une pensée pieuse pour toi.

A cet effet, des messes d'action de grâce seront dites en l'église Notre Dame d'Assomption et à Saint François d'Assise Pointe-Noire.

Aujourd'hui plus que jamais papa nous gardons graver dans nos cœurs ton souvenir.

Regrets éternels

NÉCROLOGIE

Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Mme Henriette Essama Bora et les enfants Itoua-Okana ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, notamment les ressortissants des villages Essiala et Edzounou, dans le district de Gamboma, le décès de leur tante, petite sœur, mère, Marie Akouéli, survenu le 3 juin 2019 au CHU de Brazzaville.

La veillée funèbre est organisée au n° 139 de la rue Oboya, arrêt de bus Petit-Chose. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Mesmin Boussa, agent des Dépêches de Brazzaville, a la profonde douleur d'annoncer à la grande famille des associations Ekongo Plateaux, aux parents, amis et connaissances, le décès du président national de l'association Ekongo Plateaux, Denis Ibara "Dida", le mardi 4 juin 2019 au CHU de Brazzaville, à la suite d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°45 de la rue Kifayoulou, quartier Don Bosco (après le marché Soprogi), arrêt du bus Tsoueke, derrière l'hôtel Mokili, sur la nationale n°2.

La date d'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Le directeur de l'administration et des ressources humaines (DARH) a la profonde douleur d'informer les agents de la présidence de la République du décès de Sylvain Ngassé, chef de service Administratif et financier à la direction du Parc national du matériel automobile, survenu le dimanche 2 juin 2019 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°68 de la rue Ayandza Kombo, derrière la télévision congolaise.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Le DARH présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.



Alexis Placide Ossoka et les enfants Itoua ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances des villages Ossonga, Kangini et Mbémbe, à Owando du décès de leur frère et père Norbert Itoua (vieux Atyce), survenu le 29 mai 2019, au CHU de Brazzaville. La veillée se tient au domicile du défunt n° 130 de la rue Mbé (Réf : quartier Manhattan, arrêt Manguier, grand lavage) à Talangai. Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.



POLÉMIQUE AUTOUR DES NOMINATIONS À LA SNCC ET À LA GÉCAMINES

La base de l'UDPS réclame les têtes des députés Léon Mondole et Charles Nawej

Ça bouillonne au parti de Félix Tshisekedi où des militants en colère viscérale, tiennent à faire la peau aux élus nationaux qui s'étaient illustrés par des propos discourtois envers le chef de l'Etat, lors de la plénière du 7 juin.

Le débat qui avait eu lieu au cours de la plénière s'était transformé en un sévère réquisitoire contre la personne du président de la République dont les ordonnances nommant de nouveaux mandataires à la Société nationale de chemin de fer du Congo (SNCC) et à la Société générale des carrières et des mines (Gécamines) ont été qualifiées d'anticonstitutionnelles. Léon Mondole, l'auteur de la motion incidentielle ayant donné lieu à ce qui est considéré comme un dérapage de la part des députés du Front commun pour le Congo (FCC), n'avait sans doute pas mesuré les conséquences de son initiative.

A l'indignation des députés membres du groupe parlementaire UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social) et des partis alliés contre le comportement des élus du FCC tout en stigmatisant les propos outrageants lancés contre le chef de l'Etat, s'est ajoutée celle de la base de l'UDPS. A la 11e rue /Limete où est établi le siège du parti, la colère na faiblissait pas. Elle est même montée d'un cran, le 10 juin. Des combattants (militants de l'UDPS) ont résolu d'aller investir le Palais du peuple et faire la chasse aux députés du FCC à la base des débordements ainsi déplo-



Des militants de l'UDPS manifestant devant le Palais du peuple

rés, ne pouvant tolérer ce qu'ils ont qualifié de déviationnisme ayant élu domicile dans l'hémicycle. N'écoulant que leur propre voix, ils ont pensé avoir des bonnes raisons de réagir. « *Le chef de l'Etat est politiquement irresponsable devant le parlement et ses actes administratifs ne peuvent, en aucun cas, faire l'objet d'un débat à l'Assemblée nationale* », ont-ils argumenté. « *On n'avait jamais vu ça ni sous Mobutu ni sous Joseph Kabila, que des députés citent en mal le nom du chef de l'Etat !* », a-t-on entendu dire. Les activités parlementaires perturbées

C'est sous une forte escorte motorisée (les fameux wewa) sur fond des klaxons et des chants hostiles à l'ancien régime que ces militants ont pris le chemin du Palais du peuple. Arrivés par dizaines sur les lieux, ils ont érigé un check-point pour rechercher les députés FCC, créant de ce fait un tohu-bohu qui a perturbé le déroulement des activités parlementaires. Les plus téméraires ont été même prêts à franchir les corridors sécuritaires érigés par les forces de l'ordre pour forcer l'entrée dans l'hémicycle. Les éléments de la police déployés sur les lieux ont été contraints d'user de gaz lacrymogène pour

desserrer l'étau qui s'est formé à l'entrée principale du site parlementaire. Des députés qui ont eu le malheur de croiser cette meute de militants surexcités s'en sont tirés avec des véhicules quasi endommagés. Tentant de contenir la fougue des militants du parti au pouvoir, Jean-Marc Kabund, le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale et président intérimaire de l'UDPS, a eu également droit à des invectives avant de se dérober dans la masse.

Cherchant à réitérer le scénario de la veille, les militants de l'UDPS se sont à nouveau présentés le 11 juin au Palais du

peuple. C'était sans compter avec la police qui, entre-temps, avait renforcé le dispositif sécuritaire aux abords du site. C'est sur ces entrefaites que le bureau de l'Assemblée nationale a finalement donné de la voix, par le biais de son rapporteur, Célestin Musao Kalombo, pour tenter d'apaiser les esprits. Pour ce dernier, « *il n'était pas question de mettre en cause les actes administratifs pris par le chef de l'Etat* », lors de la plénière du 7 juin. Celle-ci, à l'en croire, devait débattre plutôt de la gestion des entreprises du Portefeuille. Pour lui, c'est la motion incidentielle du député Léon Mondole qui a orienté autrement le débat, avec un pic sur la formation du gouvernement, non sans que la présidente du bureau ne puisse recadrer les intervenants qui tentaient de sortir du cadre. Qu'à cela ne tienne. Pour la base de l'UDPS, les députés Léon Mondole, l'auteur de la motion incidentielle, et Charles Nawej, qui avait traité Félix Tshisekedi d'inconscient pour avoir signé les ordonnances susdites, devraient être interpellés par le procureur général de la République pour « *outrage au chef de l'Etat* » après la levée de leurs immunités. Dossier à suivre.

Alain Diasso

ENTREPRISES PUBLIQUES

La Cogep s'inquiète de la gestion de la Gécamines

La coalition des organisations non gouvernementales (ONG) se dit toujours préoccupée par la gouvernance de la société du Portefeuille de l'Etat, en dépit des réponses apportées par cette dernière, dans un point de presse tenu le 28 novembre 2018, à Kinshasa, se défendant face à une série de rapports publiés contre elle.

Le Coalition de la gouvernance des entreprises publiques du secteur extractif (Cogep) a publié, le 7 juin, son analyse sur la gestion de la Société générale des carrières et des mines (Gécamines). Dans celle-ci, elle a clairement manifesté son insatisfaction face à la gestion de cette société et des réponses apportées par sa direction aux préoccupations soulevées par les ONG.

Analysant le rapport de la Gécamines intitulé « *La vérité sur les mensonges des ONG de la RDC* », la plate-forme des organisations de la société civile se dit, en effet, convaincue que certaines préoccupations quant

à la gestion de cette société persistent. « *Toutes ces questions, nous les avons posées à la Gécamines. Mais, jusqu'à ce jour, cette société ne nous a pas répondu. Donc, il y a des questions qui demeurent* », a expliqué le coordonnateur de la Cogep, Me Daudet Kitwa Kaluma, résumant leur analyse devant l'assistance.

La Cogep a toutefois relevé certains points positifs du rapport de la Gécamines, notamment la divulgation des informations détaillées en réponse aux préoccupations des ONG; la réalisation de 1 294 milliards de dollars américains des revenus tirés des partenariats de 2009 à 2014; la relance de la recherche géologique et la certification des gisements dans la perspective de relance de cette société. Elle a également salué l'ambition de racheter certains gisements afin de les retourner dans le portefeuille minier ainsi que la restructuration de l'organigramme de la Gécamines pour l'aligner aux standards

modernes des entreprises extractives.

Des questions qui demeurent

Mais, malgré ce satisfecit, la Cogep a, par contre, souligné certains points négatifs pour lesquels elle continue de poser des questions et à attendre des réponses de la Gécamines, justifiant la persistance de ses préoccupations. Il s'agit des déclarations contradictoires sur les revenus et paiements ainsi que la non publication des états financiers et les rapports financiers.

« *Le rapport précité de la Gécamines dit que ses états financiers sont déposés à l'Institut pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). En réalité, les copies des états financiers sont plutôt remises au conciliateur indépendant pour des fins de certification des chiffres déclarés à l'ITIE et non au comité exécutif ou au groupe multipartite pour un quelconque débat ou encore*

moins pour des fins de publicité », a soutenu la Cogep.

Cette plate-forme d'ONG a également fait état du manque de transparence, de la non déclaration des prêts et avances à l'ITIE ainsi que de la contradiction dans les dossiers de la vente des parts de Metalkol, des recettes de vente des scories, de l'investissement et de la production décevants de la Gécamines, sans oublier les violations des droits des travailleurs. « *La Cogep note que plusieurs dossiers manquent de transparence, comme le cas de la sous-traitance Scorpion, la vente des parts dans Metalkol et les recettes de vente des scories* », a indiqué la plate-forme, dans les cinq grands points négatifs notés.

Après échange avec les participants à la publication de cette analyse, la Cogep et toute l'assistance ont signifié le devoir pour tous de contribuer à l'amélioration de la gouvernance de toutes les entreprises du portefeuille de l'Etat, en général, et celles du secteur extractif, en particulier.

La Cogep, précisons-le, a pour objectif l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques et deniers publics dans le secteur extractif, notamment par des analyses et études sur ces entreprises, la promotion de la transparence et le renforcement des responsabilités/redevabilité dans leur gestion, la mobilisation des citoyens sur la question de la gouvernance des entreprises publiques du secteur extractif, la proposition des réformes légales ou administratives dans le secteur ainsi que la contribution au renforcement des capacités des agents publics et acteurs de la société civile intéressés par les entreprises publiques du secteur extractif par des formations, stages ou échange d'expériences.

La Cogep se dit disposée à entreprendre d'autres actions prévues par la loi en vue d'amener la Gécamines à répondre à certaines de ses préoccupations restées pendantes et améliorer ainsi sa gestion.

Lucien Dianzenza

SN PLASCO présente sa gamme de yaourts «Mamie Nova»



Connue dans la production et la distribution d'eau minérale « Mayo », marque de référence au Congo, SN Plasco a innové en mettant sur le marché congolais, une gamme de yaourts premium produit localement sous licence de la célèbre marque française « Mamie Nova ». Les produits qui ont été présentés par Nicolas Roux, Directeur Général de SN PLASCO et Lucille Gicquel, Responsable Marketing de ladite marque, le 31 juin au cours d'une conférence de presse, sont présents dans les rayons frais laitier depuis le 1er juin.

40 ans après sa création, SN PLASCO, a décidé de diversifier ses activités en se lançant dans la production des produits laitiers. Ses nouveaux produits, des yaourts au lait français, concoctés avec des ingrédients naturels importés d'Europe, sont proposés sous six parfums différents (nature, nature sucré, vanille, fraise, coco et barbadine) dans des pots de 125 grammes. Les gourmets congolais peuvent se procurer ces produits aux rayons ultras frais laitier des principaux supermarchés (Casino et Park N Shop) de Pointe-Noire et de Brazzaville où ils sont présents depuis le 1er juin, et dans le reste du pays depuis le 3 juin, au prix abordable de 350 francs CFA, inférieur à celui des yaourts importés ayant un niveau de qualité semblable.

Les yaourts « Mamie Nova », du plaisir tout frais à déguster à tout moment, sont produits dans une usine écologique, dotée d'équipements neufs d'origine européenne et de dernière génération, instal-

lée à Hinda (département du Kouilou), à 40 kilomètres de



Pointe-Noire. Les valeurs de famille, qualité et de santé étant au cœur des préoccupations de SN PLASCO, la société n'a pas hésité de réaliser cet investissement malgré la crise. « L'usine fonctionnera de manière écologique avec un traitement naturel des eaux de rejet, celles-ci étant utilisées pour l'arrosage conformément à une étude agronomique que nous avons réalisées », a précisé Nicolas Roux. Par ailleurs, 40 collaborateurs ont été formés pour fabriquer les produits dans le respect des normes internationales d'hygiène et de qualité, comme cela se fait pour l'eau Mayo. Evoquant la diversification de leurs activités, Nicolas Roux a expliqué : « Nous sommes partis vers les produits lai-

tiers et en particulier les yaourts, car nous pensons

que les valeurs portées par ces produits sont compatibles avec celles que nous véhiculons déjà sur l'eau ». Pour ce faire, SN PLASCO a placé son dévolu sur « Mamie Nova » avec qui elle partage une philosophie et une vision commune, axées sur l'excellence du travail, la famille, la confiance et la gourmandise en toutes circonstances. A travers ce partenariat, SN PLASCO bénéficiera d'une renommée et d'une image de marque cohérente avec celle de la marque Mayo au Congo. Il lui permettra également de bénéficier d'une expertise et du soutien d'un partenaire fiable et sérieux dans ce nouveau métier, garantissant aux consommateurs congolais un produit répondant aux critères internationaux de

qualité.

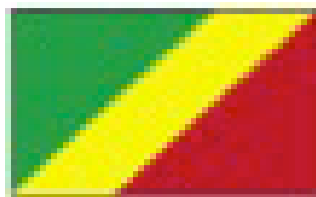
La marque Mamie Nova, qui

a été présentée au cours de la conférence de presse par Lucille Gicquel, a été créée depuis 1970. Leader sur le marché des yaourts et desserts premium avec des produits gourmands reconnus pour leur grande qualité, elle s'est fixée comme objectif d'être la marque la plus enthousiaste et gourmande de l'ultra-frais laitier. Aussi, son Responsable Marketing a-t-elle souligné : « Notre célèbre et aimée Mamie Nova s'est vite imposée comme la Mamie sympathique et gourmande du marché des produits laitiers. Régalant les petits et les grands avec des recettes généreuses, crémeuses, fruitées avec une touche unique d'originalité. Tous les jours des milliers de produits sont

consommés grâce à une gamme très large de plus de 100 recettes. 10 nouveaux produits sont lancés tous les ans pour enrichir nos gammes et répondre aux nouvelles attentes des consommateurs ».

La Responsable Marketing de cette marque s'est montrée confiante quant à l'adoption de la gamme Mamie Nova au Congo : « Nous faisons une grande confiance à SN PLASCO pour que tous les congolais adoptent avec plaisir les yaourts Mamie Nova, la marque qui a conquis le cœur des français et nous en sommes sûrs dès demain le cœur des congolais ». Des propos qui ont commencé à se concrétiser tenant compte des impressions positives recueillies après la séance de dégustation intervenue au terme de la conférence de presse. Comme ceux de Serge Christian Batchi qui a confié : « J'ai surtout aimé les saveurs fraise et barbadine qui laissent un arrière-goût de ces fruits ». Frédéric Eleli a quant à lui aimé « la bonne texture des yaourts et leur goût délicieux ». Et pour Monsieur Guerish de Park N Shop, « ils sont tout simplement supers ».

Avec la mise sur le marché de la gamme de yaourts Mamie Nova, le Congo devient le premier pays d'Afrique centrale où elle est fabriquée. L'auditoire a pu découvrir au cours de la conférence de presse, le spot publicitaire des nouveaux produits de SN PLASCO.



RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NDENDE - DOUSSALA - DOLISIE ET
DE FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR LIBREVILLE - BRAZZAVILLE



**PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NDENDE - DOUSSALA - DOLISIE ET DE FACILITATION DU TRANSPORT
SUR LE CORRIDOR LIBREVILLE - BRAZZAVILLE**

INVITATION À SOUMISSIONNER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME PILOTE DE TRACKING DE
MARCHANDISE ET DE RADIOCOMMUNICATION ENTRE BRAZZAVILLE ET POINTE - NOIRE.**

Date de lancement de l'Avis : 07 juin 2019.

Date de clôture de l'Avis : 15 juillet 2019.

Appel d'Offres International : AAOI N° _____/MAETGT/
DGGT/CET-CEP-BAD.

N° du Projet : P-ZI-DB0-088

N° du Prêt : 2100150031593

Immeuble TAMBADOU, 5ème Étage

Sise n°2 Avenue de la Base Militaire au croisement avec

Le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, Batignolles ;

Tel : (+242) 05 386 35 32 / 06 956 86 64, BP : 14 729,

Fax : (+242) 222 83 54 60 ; Brazzaville/Congo.

E-mail : ceprbaddggt@gmail.com

1. L'invitation à soumissionner suit l'avis général de passation des marchés de ce projet qui a été publié sur UNDB online en janvier 2014 et sur le site Web du Groupe de la Banque Africaine de Développement (www.afdb.org).

2. La République du Congo a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement en diverses monnaies à l'effet du Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ndendé - Doussala - Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville - Brazzaville. Il est prévu qu'une partie des produits de ce prêt soit affectée aux règlements éligibles faisant partie du contrat pour la fourniture, installation et mise en service d'un système pilote de Tracking de marchandise et de radiocommunication entre Brazzaville et Pointe - Noire.

3. La Délégation Générale aux Grands Travaux ci-après dénommée « l'organe d'Exécution » (OE), agissant au nom du Gouvernement, invite par le présent Appel d'Offres les soumissionnaires éligibles intéressés à proposer leurs offres sous pli fermé pour la fourniture, installation et mise en service d'un système pilote de Tracking de marchandises et de radiocommunication entre Brazzaville et Pointe - Noire.

L'ensemble des équipements est constitué en un lot unique composé de :

- Balises
- Scellés électroniques
- Solution Informatique
- Serveurs
- Réseau
- Ordinateurs
- Formation
- Maintenance des équipements.

Aucune variante n'est autorisée. Le délai d'exécution maximal est de neuf (09) mois. Le lieu de livraison est la Direction Départementale des Douanes de Pointe-Noire à côté du Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN).

4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter le dossier d'appel d'offres, du lundi au vendredi de 09h00 à 14h00 à l'adresse ci-dessous :

Délégation Générale aux Grands Travaux
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral

Un jeu complet de dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non remboursable de Deux Cent Cinquante Mille (250 000) francs CFA.

5. Les dispositions dans les instructions aux soumissionnaires et dans les conditions générales du contrat sont les dispositions du dossier d'appel d'offres de la Banque Africaine de Développement : Passation des marchés des biens ou des travaux.

6. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard à 12h00, le 15 juillet 2019 et doivent être accompagnées d'une garantie bancaire de Deux Cent Cinquante Millions (250 000 000) de francs CFA. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres doivent être valides pendant cent-quatre-vingt (180) jours suivant la date limite de dépôt des offres. La garantie de soumission expire vingt-huit (28) jours après l'expiration du délai de validité des offres.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et ce, le 15 juillet 2019 à 13h00, heure locale dans la salle de réunion de la :

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral
Immeuble TAMBADOU, 5ème Étage

Sise n°2 Avenue de la Base Militaire au croisement avec
Le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, Batignolles
Brazzaville/Congo.

Fait à Brazzaville, le 07 JUIN 2019

Le Coordonnateur Technique,

Oscar OTOKA.

VERNISSAGE

Une soirée culturelle autour de l'Art Kintuadi

L'exposition en faveur du collectif Art Kintuadi, sur le thème « Mu Kintuadi exposition/ Assainissons notre environnement », s'inscrit dans une dynamique participante à la récupération et l'amélioration des matériaux ainsi que des objets dégradés qui encombrant l'environnement et polluent la nature. Organisée par Pefaco hôtel Maya-Maya dans ses installations, l'activité va se dérouler pendant six semaines.

Alexandre Becher, directeur général de l'établissement hôtelier, a rappelé que c'est pour la deuxième année consécutive que le collectif Art Kintuadi est à l'honneur, à travers une soirée dédiée aux arts dans leurs pluridisciplinarités comme la peinture, la sculpture, le chant, la danse et l'écriture.

Art Kintuadi, a-t-il poursuivi, signifie « Ensemble ». Un collectif d'artistes plasticiens du Congo Brazzaville, fondé en 2012 par le trio Ed-Clodi-Spak dit Dyclo M'Bumba, plasticien, photographe, grafeur ; Gildas Mimboundou dit Gil2mib, plasticien, sérigraphe, designer ; et Van'Cruz plasticien, rappeur. Il travaille les arts contemporains avec des matériaux de récupération trouvés bien souvent dans la rue, tels que du fil de fer, des journaux, du carton et toutes sortes d'objets transformés et façonnés pour arriver à un résultat que les spectateurs ont découvert au cours de cette soirée.

En effet, ces artistes usent des peintures colorées aux formes cubiques, de collages, d'empreintes, qui véhiculent des messages forts comme le questionnement sur l'environnement, le réchauffement climatique, l'extinction de milliers d'espèces animales, la paix, la



L'exposition des œuvres d'art Kintuadi au Pefaco hôtel Maya-Maya

différence de l'autre et sa richesse, l'enfance, la femme.

Leurs sculptures représentent le continent et ses merveilles. Au sein de leur espace, il y a des artistes de qualité qui élaborent et réalisent des œuvres mais qui transmettent aussi un enseignement de valeurs comme l'instruction, la responsabilisation de la jeunesse, le respect

de la dignité humaine ainsi que des lieux publics et de l'écosystème. C'est un lieu où les frontières culturelles et identitaires n'existent pas, où le partage, l'écoute et la bienveillance sont les maîtres mots, où l'amour est roi. C'est pour toutes ces raisons que, depuis plus d'un an, Alexandre Becher accompagne ces artistes aux multiples facettes

et aux talents aiguisés en leur apportant un espace, une visibilité, une écoute voire des conseils. Des artistes qu'il remercie d'égayer le quotidien et de l'enrichir à travers leur regard, leur vision qui les éclairent chaque jour.

« Ce collectif comme les Ateliers Sahm ne peut survivre que par la vente de ses travaux. En ache-

tant une œuvre ce soir ou dans les prochains jours, vous contribuez à l'amélioration de la vie quotidienne de beaucoup de Congolais et participez au développement des connaissances et des projets », a-t-il déclaré.

Le directeur général de Pefaco hôtel Maya-Maya a profité de cette occasion pour saluer le travail remarquable qu'accomplissent Michel Pré, Marie Audigier, Lamia Zanna, Barbara Pamou et tous les collaborateurs de l'Institut français du Congo (IFC) qui ne cessent de proposer des programmes de très grande qualité, à l'instar du récent Festival international des arts et du livre francophone qui a rassemblé beaucoup d'écrivains internationaux autour des tables rondes, ainsi que le Festival du film des femmes africaines. Il en est de même pour le mois de juin, qui s'annonce riche en couleurs et en tonalités musicales. Tout ceci redonne à l'IFC ses lettres de noblesse, a-t-il estimé.

Les membres du collectif ont, par la suite, présenté un merveilleux spectacle accompagné d'un Workshop et d'une performance (Body painting, danse contemporaine, percussion, etc.).

Bruno Okokana

HUMOUR

Brazza comedy show a livré deux spectacles époustouflants

Initié par Junior de Mat, le groupe s'est produit, les 7 et 8 juin, à l'Institut français du Congo (IFC), à l'occasion de ses 5 ans d'existence. Les deux soirées ont permis au public de profiter de l'expertise de ceux qui ont émergé à travers ce collectif d'humoristes et ont également promu de nouveaux adeptes.

Environ cinquante humoristes et comédiens, membres actifs et anciens sociétaires de Brazza comedy show (BCS) ont défilé tour à tour sur la grande scène de l'IFC pour faire rire aux éclats le public. Parmi eux, Juste Parfait, Welfar Kaya, Rose digital, Malica, Anna, Roblin, Juste Pouna, Catalyseur, Charles Mohamed, Pédros, Ngovomatic, Welcome, Maître Google et bien d'autres. Chacun dans son style, chaque humoriste a eu des choses à dire, à la fois intéressantes et

drôles. L'ensemble des sketches présentés sur fond de rire a porté sur des faits de société, du quotidien et d'amour. Quoique le public eusse envie de rire plus longtemps, chaque soirée a duré environ deux heures trente minutes.

La commémoration du cinquième anniversaire du BCS était en parallèle à une messe de retrouvailles de ces jeunes artistes animés par une seule passion : l'humour. À travers leur motivation, ils ont contri-

bué à l'ascension du stand-up au Congo. Et, aujourd'hui, quelques-uns d'entre eux font leur marque au niveau national et international.

Depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, le BCS a effectivement évolué. Cinq ans, ce n'est pas cinq jours. « Il fallait y croire. Et c'est ce que nous avons fait pour arriver à ce jour. Nous ne pouvons qu'être fiers des efforts consentis et nous remercions énormément tous ceux qui nous ont

accompagnés dans cette vision. Mais, le meilleur reste à venir », a confié l'initiateur du projet, Junior de Mat.

La directrice déléguée de l'IFC, Marie Audigier, a, par ailleurs, félicité la détermination, la volonté et le sens du partage du collectif BCS qui travaille pour propulser l'humour congolais, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Heureuse de prendre part à cette célébration, elle a partagé un petit sketch très drôle de deux minutes lié à

« une expérimentation scientifique sur les malades mentaux » qui a été ovationné par le public.

Les cinq ans du BCS, c'était aussi une escapade en danse proposée par le groupe Street et en musique grâce aux artistes Bakala, Rhino bears, Dj Migo one et Lionel Etou.

La dernière soirée de spectacle s'est close par le discours de l'humoriste Roblin. Ce dernier, imitant la voix du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, a remercié chaleureusement le public tout en souhaitant de beaux jours à l'humour.

Malica, la pépite d'or du BCS

Elle n'a que 4 ans, mais a su faire preuve de professionnalisme sur scène. Malica a présenté deux sketches dans lesquels elle évoque le lien d'amour entre parents et enfants, l'éducation et l'obéissance. À travers ses deux prestations, elle a laissé beaucoup d'envie au public qui n'a pas tari d'éloges son courage et son talent. Malica est la plus jeune humoriste du Congo, membre du collectif BCS.

Merveille Atipo (stagiaire)



Le collectif Brazza comedy show posant au terme des deux soirées d'humour